

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du **01 OCT. 2018**

**modifiant l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2014-1092 du 26 septembre 2014 relatif à la création de comités techniques auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté du 14 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit : Vincent MARTIN est désigné en qualité de représentant du personnel titulaire au titre de la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture – Confédération générale du travail en remplacement de Martine FARNER.

## **Article 2**

L'arrêté du 14 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit : Pascal TILLARD et Sandrine BERGER sont désignés en qualité de représentants du personnel suppléants au titre de la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture – Confédération générale du travail en remplacement de Vincent MARTIN et d'Alain ROQUES.

## **Article 3**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le **01 OCT. 2018**

Pour la ministre et par délégation,  
Le directeur général des ressources humaines,



**Edouard GEFFRAY**